

# ATL - Plan action 2021-22

## Objectifs prioritaires annuels de la CCA :

Indiquez ici les objectifs prioritaires que la CCA définit en début d'année académique afin de mettre en œuvre et de développer le programme CLE tant qualitativement que quantitativement.

1	La qualité de l'accueil extrascolaire par la formation continue des accueillantes et la formation des animatrices
2	Coordination de l'accueil extrascolaire dans les 6 écoles fondamentales (réunion d'équipe, projet pédagogique)
3	Coordination des stages et plaines de vacances avec les opérateurs existants et soutien aux nouveaux opérateurs
4	Information et soutien à tous les opérateurs du prog.CLE (journée des familles)
5	Amélioration de la communication avec les parents (contacts, brochures, site internet,...)
6	Soutien à la mise en place d'un projet jeunes

## Commentaire libre

Espace permettant à la CCA d'explicitier le rapport entre les objectifs prioritaires annuels qu'elle s'est fixée et le programme CLE de la commune.

Les objectifs prioritaires sont en lien direct avec le troisième programme CLE de Stoumont agréé le 27/7/2020.

Le "Plan d'action annuel" énumère les actions concrètes à réaliser pendant l'année scolaire 2021-22, en rapport avec les objectifs prioritaires.

Celui-ci est présenté à la CCA du 13 octobre 2021 puis transmis à la commission d'agrément ATL avant le 31 décembre 2020.

## Plan d'action annuel de la coordination :

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres
1	Réunion mensuelle (2h)	Accompagnement du développement de la qualité	Formation du personnel	1	Ces réunions permettent aux accueillantes de partager leurs difficultés quotidiennes et d'y réfléchir en s'appuyant sur le "référentiel" de l'ONE et les formations continues.
2	Formation de base et continue (50h/3 ans)	Accompagnement du développement de la qualité	Formation du personnel	1	Proposition de formation de base pour les nouvelles accueillantes. Et formation continue pour toutes à définir avec l'équipe (en vue : "Faisons notre cirque" et "Tous dehors ! La nature... terrain de découvertes")
3	Visite régulière des lieux d'accueil	Mission(s) spécifique(s) éventuellement prévues par la convention entre la commune et l'ONE : à préciser dans les commentaires.	Qualité des services	1 + 2	La coordinatrice joue aussi le rôle de responsable de projet AES (mission spécifique) mais elle collabore activement avec les Directions et enseignants pour assurer le suivi des accueillantes "sur le terrain", elle intervient ponctuellement pour soutenir l'accueillante en difficulté
4	Accueil du mercredi après-midi	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'activité (catégorie)	1 + 2	L'accueil du mercredi, à La Gleize, est assuré par 2 accueillantes-animatrices minimum. Programme varié d'activités multidimensionnelles. Sur inscription. Création du Club Nature une fois par mois avec le partenariat du Fagotin (un animateur). Le taux d'encadrement respecte les normes ONE.
5	Accueil lors des journées de formation des enseignants "journée pédagogique"	Accompagnement du développement de la qualité	Potentiel d'activité (catégorie)	1 + 2	L'accueil lors des journées pédagogiques est organisé dans chaque école ou de manière centralisée en fonction des dates de formation. Des activités multidimensionnelles sont proposées aux enfants. Sur inscription, le taux d'encadrement respecte les normes ONE.
6	Suivi des accueillantes	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services	1 + 2	Supervision des projets d'activités dans l'AES et soutien des accueillantes dans leur fonction en apportant des outils pédagogiques (animations, conseils, règles et sanctions) ou des solutions concrètes à leurs problèmes.

7	Gestion de l'AES	Mission(s) spécifique(s) éventuellement prévues par la convention entre la commune et l'ONE : à préciser dans les commentaires.	Autres à préciser dans les commentaires	2	- rencontres avec les Directions d'école, relais pour les parents - application du ROI (fiches d'inscriptions, extensions) - factures - commandes de matériel - attestations fiscales - demandes de subsides ONE
8	Soutien et relais pour les opérateurs d'accueil	Accompagnement du développement de la qualité	Coordination et partenariat entre opérateurs	3	Rencontres avec les organisateurs de stages sur le terrain.
9	Coordination des stages et plaine de vacances avec les opérateurs existants	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)	3	Coordination des stages et plaines sur la commune pour offrir un accueil sur l'ensemble du territoire communal et sur toute la période de vacances d'été et les autres congés suivant les besoins.
10	Organisation de la "Journée des familles"	Mise en œuvre de la coordination	Coordination et partenariat entre opérateurs	4 + 5	Participation de tous les opérateurs à une journée de découverte de leurs activités pour les familles de Stoumont et environ.
11	Rédaction d'articles, publication et diffusion des programmes de l'ATL	Mise en œuvre de la coordination	Information des parents	5	articles pour le Bulletin communal, folders-mallettes, brochure des stages, site internet, pageFB, newsletter
12	Soutien à la mise en place d'un projet jeunes	Mise en œuvre de la coordination	Coordination et partenariat entre opérateurs	6	Soutien des opérateurs AMO-Fagotin et CCSpa pour la mise en place d'un projet "jeunes" sur Stoumont. Permettre une continuité/transition entre les 3-12 ans et les 12-18 ans (CCE, scène ouverte, caravane mobile, ...). L'ATL est un relais pour la promotion et le soutien de la mise en place d'activités pour les 11-13 ans.
13					